Nacelles automotrices à élévation verticale – Module de base

REFERENCE: SEC035
Formateur: LEON KREMER s.à r.l.

1.0 Jour(s)

Description

Le but de la formation est de pouvoir s'acquitter de la fonction de conducteur de PEMP automotrices à élévation verticale en toute sécurité, de maîtriser la conduite de PEMP automotrices à élévation verticale et de connaître les risques liés à la conduite et les obligations légales

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires auront appris :

- À s'acquitter de la fonction de conducteur de PEMP automotrices à élévation verticale en toute sécurité
- A maîtriser la conduite de PEMP automotrices à élévation verticale
- A connaître les risques liés à la conduite et les obligations légales

Public cible

Futurs conducteurs de PEMP automotrices à élévation verticale.

Contenu

Le contenu de la formation est **conforme à la recommandation n°2 de l'Association d'Assurance Accident** (www.aaa.lu).

Partie théorique

- Réglementation
- Technologies et caractéristiques des engins
- Fonction des organes de service et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste

- Règles d’utilisation et de stabilité
- Les principaux risques lors de l’utilisation de l’engin
- Plaque de charge et plaque constructeur
- Signalisation et balisage
- Test théorique

Partie pratique

- Prise de poste
- Adéquation de l’engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite et positionnement avec l’engin
- Fin de poste
- Test pratique

Pédagogie

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

Indications

La formation est reconnue par l’Association d’Assurance Accident.

La participation à la partie pratique de la formation est conditionnée à la réussite du test théorique.

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L’employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.